FÉDÉRATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS
CGT – UNSA – SUD-Rail

Adresse aux député(e)s français(e)s élu(e)s au Parlement de l'Europe.

Les cheminots français avec les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail exigent que :

- Toutes décisions visant à mettre en œuvre un 4ème paquet ferroviaire ne soient prises qu'après avoir évalué les conséquences des 3 précédents, comme le prévoient les textes européens.
- Chaque Etat membre ait le droit de définir :
  - l'organisation et la structuration de leur système ferroviaire national.
  - ses services publics nationaux de transport ferroviaire pour les marchandises et les voyageurs.
- Le transport ferroviaire de marchandises, et notamment la messagerie et le wagon isolé, soient reconnus comme activités d'intérêt général.

Adresse aux parlementaires français(e)s élu(e)s à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Les cheminots français avec les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail exigent que la loi portant réforme du système ferroviaire national garantisse :

- L'intégration du système ferroviaire public par une réelle unicité économique, sociale et technique.
- Un financement public de la modernisation et du développement du réseau ferré par des ressources nouvelles dédiées aux infrastructures dans le cadre d'une politique ambitieuse d'aménagement du territoire et de transport alternatif à la route.
- Que la dette issue de la création des LGV soit reconnue comme dette publique.
- Une amélioration des conditions sociales et de travail pour l'ensemble des cheminots.
- Le développement du transport de marchandises par rail, et notamment la messagerie ferroviaire et le wagon isolé, dans le cadre d'une activité reconnue d'intérêt général.

Nom – Prénom	Etablissement	Région	Signature

Nom – Prénom	Etablissement	Région	Signature